
PHONE WEB
Société Anonyme au capital de 337.500 €
Siège social : 88, Rue de Courcelles (75008) PARIS
403.916.133. RCS PARIS
(2000 B 04555)

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 27 JUIN 2016
(EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2015)

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs les actionnaires,

Nous avons le plaisir de vous réunir en Assemblée Générale Ordinaire annuelle, conformément à la loi, pour vous rendre compte de la marche de notre société au cours de l'exercice ouvert le **1^{er} Janvier 2015** et clos le **31 Décembre 2015** et soumettre à votre approbation les comptes et le bilan de cet exercice.

De son côté, votre Commissaire aux Comptes vous fera le bilan de sa mission. Ses rapports, celui de votre Conseil, de même que le compte de résultat, l'annexe, le bilan et les autres documents ou les renseignements s'y rapportant, ont été mis à votre disposition dans les conditions et délais prévus par les dispositions légales et réglementaires.

Nous vous rappelons que ces comptes vous sont présentés selon les méthodes d'évaluation en vigueur et conformément au plan comptable.

ACTIVITE

Lors de la clôture de la précédente Assemblée, votre Direction vous précisait que l'activité apparaissait, lors du 1^{er} Trimestre 2015, en baisse par rapport à la période identique de l'année précédente et l'exercice 2015 s'annonçait donc comme probablement décevant.

Votre Direction s'est donc efforcée d'inverser cette tendance par la mise en œuvre d'un nouveau programme baptisé "Record", dont l'objectif a porté sur l'optimisation et la motivation des ressources humaines, et sur une implication renforcée des managers dans l'accompagnement et la valorisation des équipes de production.

Dans un contexte concurrentiel de plus en plus exacerbé, cette nouvelle stratégie s'est révélée fort adaptée à la spécificité de notre Société - *cette dernière bénéficiant de la taille idéale pour ces plans de motivation* - plan qui a en outre été accompagné d'une réduction des frais de personnel de l'ordre de 10 % sur un an, permettant ainsi l'amélioration sensible des résultats d'exploitation conformes aux attentes de l'équipe dirigeante.

Votre Direction s'est attachée, tout au long de l'exercice 2015, à retrouver un niveau de rentabilité permettant la reprise de la rémunération de l'actionnariat, tout en préservant un modèle d'expertise dans l'Hexagone permettant de faire la différence par rapport à la concurrence.

Votre Direction a donc poursuivi cette stratégie de "différenciation" de notre Société par rapport aux concurrents directs, toujours fondée sur son savoir-faire humain, sa culture du résultat, sa gestion sur-mesure de la relation client dans les deux domaines où son expertise est reconnue, qu'il s'agisse de l'intermédiation en Assurance et/ou de l'édition juridique, deux spécificités dans lesquelles notre Société fait désormais référence.

Votre Direction vous précise en outre que le CICE a eu un impact non négligeable sur l'amélioration enregistrée, puisque le montant du crédit s'est élevé à près de 58.000 €, tout comme l'a été l'absence désormais de Taxe sur les Salaires, après le contentieux initié lors des exercices précédents pour en demander la suppression.

Compte tenu des résultats enregistrés, votre Direction proposera à l'Assemblée la mise en distribution d'un dividende de 3 Centimes d'Euro par Actions, soit une distribution globale de 33.750 €, les incertitudes économiques actuelles militant pour préserver des marges de trésorerie permettant de faire face à un éventuel ralentissement.

I. UN REDRESSEMENT A CONSOLIDER :

L'exercice 2015 a enregistré une stabilité de l'activité - *alors que les derniers chiffres publiés par l'Insee semblent confirmer la reprise modeste de la croissance pour l'Hexagone sur l'année 2015* - mais votre Direction estime que le secteur des Centres de Relations Clients est soumis à une concurrence si intense que le niveau de nos prestations s'en ressent nécessairement, d'autant que la spécificité de l'activité développée par notre Société est synonyme de marché restreint.

L'objectif poursuivi par votre Direction depuis ces dernières années est de parvenir, lors de chaque exercice, à "engranger" de nouveaux contrats avec une nouvelle Société cliente pour pouvoir faire face à la perte éventuelle d'un marché, le renouvellement de la clientèle étant en outre synonyme de dynamisme.

En dépit des efforts constants des équipes commerciales et de votre Direction, la concurrence régnant sur le marché des Centres de Relations Clients n'a simplement permis que le maintien des contrats en cours, l'activité se partageant entre sept Clients.

Vous noterez que notre Société a poursuivi l'amélioration de ses comptes de trésorerie, la Société n'ayant eu recours à aucun financement bancaire au cours de l'exercice.

Votre Direction tient, comme pour les exercices précédents, à faire un point précis de l'évolution de la clientèle, votre Direction ayant poursuivi sa politique de relations privilégiées avec les deux plus importants clients de la Société.

II. ANALYSE DE L'EVOLUTION DE LA CLIENTELE :

Votre Direction a poursuivi ses relations contractuelles avec les sept comptes ci-après énumérés, par ordre décroissant, savoir :

- Le Groupe "WKF - WOLTERS KLUWER FRANCE", avec "Les EDITIONS LAMY", "Le GROUPE LIAISONS" et "Les EDITIONS DALLIAN", avec lequel le niveau de prestations est en léger recul, le montant réalisé étant de 819.000 € ;

- La Société "ACE EUROPE", avec laquelle notre Société a développé l'activité d'intermédiation en assurance - *vous rappelant que notre société est inscrite auprès du Registre "ORIAS" - les prestations globales réalisées avec cette Compagnie d'Assurances étant en légère progression, à plus de 713.000 € ;*
- Le "GROUPE REVUE FIDUCIAIRE", avec lequel il a été développé l'activité commercialisation de produits de formation, est en légère progression, le chiffre réalisé étant près de 361.000 € ;
- Les "EDITIONS FRANCIS LEFEBVRE" sont également en légère progression, le montant des prestations réalisées étant supérieur à 228.000 € ;
- Par ailleurs, les "EDITIONS TISSOT" enregistrent une progression sensible, pour un montant de l'ordre de 230.000 € ;
- D'autre part, le budget du "C.S.T.B" - "Centre Scientifique et Technique du Bâtiment" a reculé de manière notable, pour un volume de prestations de près de 104.000 €, ce recul étant imputable à une réorganisation en interne chez notre Client, sans conséquence sur le maintien de nos relations contractuelles pour les 3 prochaines années ;
- En outre, vous noterez la montée en puissance du partenariat noué avec le Groupe "AGEFA PME" pour un montant de plus de 76.000 € ;
- Enfin, vous constaterez que plus aucune prestation n'a été enregistrée avec les Editions "LES ECHOS", alors que ce contrat a longtemps constitué le cœur de l'activité de notre Société.

III. LA POURSUITE DES MESURES D'ADAPTATION :

Comme votre Direction vous l'a énoncé dans l'exposé qui précède, la mise en œuvre du programme "Record" couplée à de vigoureux efforts visant à contenir les charges salariales ont eu des effets bénéfiques sur le niveau des résultats enregistrés en 2015, puisque le résultat d'exploitation s'est élevé à plus de 219.000 € alors qu'il n'atteignait que 15.000 € lors de l'exercice précédent.

Outre ces efforts visant à contenir la masse salariale, votre Direction est demeurée vigilante sur l'évolution du poste "Charges Externes", lequel s'est contracté de près de 3 % sur un an, les frais téléphoniques ainsi que les prestataires extérieurs étant soumis à concurrence et a également bénéficié de la disparition de la Taxe sur les Salaires.

Enfin, vous prendrez acte que les provisions constituées pour couvrir les risques de contentieux devant les Juridictions Prud'homales demeurent toujours en vigueur pour un montant conséquent de 168.000 €, les procédures étant désormais devant les Chambres Sociales des Cours d'Appel.

Votre Conseil va maintenant procéder à une rapide analyse des résultats.

RESULTATS

Notre Société a réalisé, au titre de l'exercice 2015, un **chiffre d'affaires** de 2.532.368 €, quasiment stable d'un exercice sur l'autre.

Nous vous rappelons que le chiffre d'affaires réalisé lors de l'année 2014 s'élevait à 2.556.778 €, le total des produits d'exploitation s'élevant à 2.545.393 €.

Ainsi, chaque action recevrait un dividende de 0,03 € sur lequel la société prélèvera à la source, dans l'hypothèse où l'Assemblée Générale votera la distribution, compte tenu des règles fiscales en la matière :

- ✓ le montant des prélèvements sociaux égal à 15,5 % assis sur les seules personnes physiques dont la résidence fiscale est située en France ;
- ✓ le montant du prélèvement obligatoire non libératoire égal à 21 % pour l'ensemble des personnes physiques dont la résidence fiscale est située en France,

pouvoirs étant consentis, dans cette hypothèse, à l'Etablissement teneur de comptes pour établir les imprimés fiscaux conformément aux règles légales et réglementaires.

Ce dividende serait mis en distribution à compter du **27 Juin 2016**.

Il est ici rappelé, pour satisfaire aux prescriptions légales, qu'il a été mis en distribution au cours des trois derniers exercices les dividendes suivants, savoir :

- ✓ Exercice 2012 : Aucun Dividende.
- ✓ Exercice 2013 : Dividende de **0,03 €** par action.
- ✓ Exercice 2014 : Aucun Dividende.

PERSPECTIVES D'AVENIR

Notre Société a su, depuis sa création en 1999, s'imposer comme un des fleurons de la relation client dans le domaine de la vente d'éditions juridiques et de formations en B2B.

Alors que beaucoup d'entreprises du secteur faisaient le choix de la délocalisation à l'étranger, notre Société s'est, au contraire, concentrée depuis sa création sur ses sites de production à PARIS et à AMIENS, en misant sur son savoir-faire "made in France".

Notre Société a su démontrer sa capacité à développer des opérations à forte valeur ajoutée pour des clients leaders sur leurs secteurs d'activité.

L'expertise, le savoir-faire, la réactivité et l'adaptabilité de notre Société ne sont plus à démontrer et lui permettent de proposer à une clientèle toujours plus exigeante des prestations haut-de-gamme et sur-mesure.

Dans un contexte économique toujours incertain, notre Société entend poursuivre son développement en se concentrant sur des partenariats à forte valeur ajoutée et en proposant à ses clients des solutions innovantes et stratégiques pour les accompagner dans l'acquisition de nouveaux marchés (vente de formations aux professionnels, migration des supports classiques de l'édition vers le numérique).

JETONS DE PRESENCE

Nous vous engageons à surseoir de nouveau, pour l'exercice social en cours, au versement de jetons de présence aux Administrateurs.

**INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES COMMUNIQUEES DANS LE CADRE DE LA LOI
DU 15 MAI 2001 dite Loi "N.R.E."**

Vous prendrez acte que **Monsieur Mohamed BOUKERDENNA**, le Président et Directeur Général de la Société, a perçu une rémunération brute annuelle de **100.941 €** au titre de l'exercice **2015**, augmentée de **17.954 €** d'avantages en nature.

Vous prendrez acte que ni **Monsieur Jean-Pierre MEAZZA**, ni **Monsieur Olivier BONDOIS**, autres personnes physiques Administrateurs, n'a perçu de rémunération au titre des fonctions de mandataire social que chacun d'entre eux a exercé lors de l'exercice **2015**.

Vous voudrez bien noter que ni **Monsieur Mohamed BOUKERDENNA**, ni **Monsieur Jean-Pierre MEAZZA**, ni **Monsieur Olivier BONDOIS** n'exerce d'autres mandats d'Administrateurs.

DELAIS DE REGLEMENT

Compte tenu de la nature de l'activité de la Société, et le caractère de prestataire de services pour le compte de clients après réalisation de ventes par téléopérateurs, la pertinence de cette information n'apparaît pas à votre Direction comme essentielle.

Les résolutions que nous vous soumettons correspondent aux propositions ci-dessus formulées. Nous espérons qu'elles auront votre approbation, et que vous voudrez bien accorder quitus à vos Administrateurs de l'exécution de leur mandat pour l'exercice écoulé.

Nous restons à votre disposition pour répondre aux questions liées à l'ordre du jour que vous jugeriez utiles de nous poser.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION